

15 avril 2015

Réponse du Conseil administratif à la motion du 21 mars 2012 de MM. Olivier Fiumelli, Gary Bennaïm, Adrien Genecand, Alexandre Wisard, Christo Ivanov, Claude Jeanneret, Luc Broch, M^{mes} Marie Chappuis et Vera Figurek: «Pour que la Ville de Genève termine enfin de paver la Vieille-Ville!»

TEXTE DE LA MOTION

Considérant:

- qu’une grande partie de la Vieille-Ville et des Rues-Basses sont pavées;
- que le pavé est plus esthétique que les routes trouées;
- que la Vieille-Ville est l’image de Genève pour les touristes qui nous rendent visite;
- que les rues qui traversent la Vieille-Ville ainsi que le Bourg-de-Four sont dans un état catastrophique,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif d’étudier la possibilité de terminer le pavage de la Vieille-Ville.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Actuellement, la Vieille-Ville est pavée sur une proportion importante de sa superficie. Un certain nombre de démarches ont été mises en œuvre afin de poursuivre les travaux de pavage en Vieille-Ville de Genève.

Deux projets ont été présentés par le Conseil administratif et ont fait l’objet d’une délibération favorable de la part du Conseil municipal:

- proposition du Conseil administratif du 16 octobre 2013 (PR-1047/1), en vue de l’ouverture d’un crédit de 307 000 francs destiné au pavage de la rue du Puits-Saint-Pierre, acceptée par le Conseil municipal dans sa séance du 21 janvier 2015;
- proposition du Conseil administratif du 16 avril 2014 (PR-1077), en vue de l’ouverture d’un crédit de 758 000 francs destiné au pavage des rues Etienne-Dumont et Maurice, acceptée par le Conseil municipal dans sa séance du 21 janvier 2015.

Pour ces deux objets, les travaux sont prévus d’être réalisés entre l’automne 2015 et le printemps 2016.

Le Conseil administratif a par ailleurs décidé d’inscrire dans le 11^e plan financier d’investissement (PFI) les études et la réalisation des travaux de réa-

ménagement de la place du Bourg-de-Four et des rues de la Vieille-Ville restant à paver.

Parmi les rues concernées figurent la rue de l'Hôtel-de-Ville, le rue Henry-Fazy, la rue de Saint-Léger et la rue des Chaudronniers, qui représentent ensemble une surface de l'ordre de 6600 m².

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

Le conseiller administratif:
Rémy Pagani